

Réunion du 12 janvier 2017

Compte Rendu

Participants

18 membres du collectif participent à la réunion.

1. Point de la commission « Collectes »

1.1. Présences sur le marché, tris et acheminements

- Le planning de présences sur le marché de Plouër est établi jusqu'à fin mars. Ces présences sont assurées, de préférence, en binômes pour plus de convivialité et d'efficacité : une personne aguerrie au fonctionnement des collectes + une autre personne.

Chaque dimanche étant pourvu pour la présence de membres habitués aux collectes, la commission lance un appel afin que d'autres membres du collectif fassent part de leur disponibilité pour assurer une présence avec eux les 5, 19 et 26 MARS.

Contact : Anne-Marie BOURDEAU - bourdeauam@yahoo.fr

- Le tri et les acheminements seront désormais assurés très régulièrement. Principaux destinataires : Secours Populaire, Secours Catholique, CAO de Cancale et Saint-Cast, Camp de Paris Porte de la Chapelle.

Afin de compléter les acheminements déjà réalisés sur Paris et de les inscrire sur la durée, la commission propose aux membres du collectif qui ont l'opportunité de se déplacer par route sur Paris et qui sont motivés pour transporter des produits de collectes de se faire connaître – ce même si leur déplacement est très ponctuel –.

Contact : Tanguy LECHENNE - lechennetanguy@hotmail.com

1.2. Projets

1.2.1. Un point collecte à Trélat

Le contact est établi avec le Café associatif de Trélat (né en septembre 2016 – Voir article Petit Bleu <http://www.le-petitbleu.fr/2016/10/09/entrez-la-cafe-a-ouvert-ses-portes-a-trelat/>)

Le Café associatif pourrait devenir partenaire du Collectif de Plouër et s'investir en tant que point de collecte. Des échanges sont actuellement en cours.

Par ailleurs, et afin d'élargir géographiquement l'action de collectes, la commission envisage la recherche d'autres partenariats.

De façon plus générale, le Café associatif est intéressé par l'action du collectif et prévoit d'organiser prochainement une soirée d'échanges avec différents membres de nos commissions.

1.2.2. Une action ciblée « Kits d'hygiène »

Sur le camp de La Chapelle, les produits d'hygiène basiques font cruellement défaut. La commission s'organise pour mettre en place prochainement une opération spéciale « kits d'hygiène » dans un lieu et à un moment de fort transit. Est évoquée la Galerie marchande de Super U, sous réserve de l'accord de sa direction avec laquelle un contact sera pris très prochainement par la commission.

Cette action ponctuelle permettrait en outre de nous faire connaître plus largement en tant que collectif.

1.2.3. Un contact avec le Lycée professionnel de Guer

Le lycée Brocéliande à Guer comporte une section « Logistique, conduite routière, transport ». Un contact pourrait être établi avec l'établissement aux fins de voir si un partenariat pour les acheminements de collectes (Paris notamment) est envisageable.

1.3. Affectation des dons monétaires

Comment affecter les dons monétaires, essentiellement issus des collectes sur le marché ? A qui, pour quoi ? Selon quels critères ? Selon quelles modalités de décision ?

La commission collecte a réfléchi à la question sans avoir pour l'instant trouvé une réponse définitive.

Les membres du collectif présents conviennent que cette question – importante – trouvera sans doute des réponses à l'issue de la prochaine réunion du collectif dont l'ordre du jour permettra de préciser nos modes de fonctionnement en fonction de nos objectifs redéfinis et de notre retour sur expérience (voir plus loin dans ce compte rendu).

2. Accueil d'une famille d'Irak

Suite à la sollicitation du collectif aux fins d'accueillir une famille du Kurdistan irakien, un groupe animé par Armelle Maugard s'est constitué au sein du collectif et travaille sur le sujet. 12 personnes se sont déjà réunies le 5 janvier et tous les membres du collectif intéressés par ce dossier sont invités à se faire connaître auprès d'Armelle aux fins de participer, recevoir les compte rendus de travaux, ...

Contact : armelle.m.22@live.fr

Le président de l'association rennaise en lien avec cette famille précise que pour l'obtention de son visa cette dernière a besoin d'un « point de chute », ce qui inclut une adresse en France et une validation par la commune concernée sans pour autant que cette dernière se trouve engagée financièrement.

Deux rendez-vous sont pris d'ores-et-déjà :

- Avec la Mairie de Plouër samedi 14 janvier
- Avec les représentants du Presbytère (potentiel lieu d'accueil), mardi 17 janvier.

Parallèlement, en l'attente d'une solution pérenne pour un logement au cas où cette famille obtienne son visa, le groupe sonde les possibilités de logement temporaire chez l'habitant.

3. Notre soirée du 16 décembre 2016... suite

Émilie, que nous remercions encore pour l'accueil qu'elle nous a réservé dans la chaleur des « Causettes », nous a remis le reliquat des dons perçus au titre de la soirée (une fois déduits les frais engagés par le restaurant) : 140 € qui viennent alimenter la caisse du collectif.

4. Le collectif : une réflexion de fond en deux temps

4.1. Pourquoi conduire cette réflexion ?

Notre collectif est né il y a un peu plus d'un an et s'était alors mis d'accord sur un objectif : accueillir une famille de réfugiés statutaires, c'est-à-dire disposant de ce statut de réfugié. Devant les difficultés structurelles rencontrées à l'occasion des différents contacts pris avec les services de l'État (préfectures, CADA, ...), l'énergie du collectif s'est alors concentrée sur d'autres projets : collectes d'abord, puis accueil d'Ali.

Les résultats obtenus dans la conduite de ces projets sont tout à fait positifs mais au prix de certaines tensions, tensions notamment largement liées à l'absence de formalisation de nos modes de fonctionnement et processus décisionnels.

D'où l'idée de trouver des réponses à un double questionnement : sur nos finalités/objectifs d'une part, sur nos modes de fonctionnement d'autre part.

A noter que la question de notre fonctionnement se pose d'autant plus que Jean-Marie Clément – qui a bien voulu assurer la coordination du collectif depuis son démarrage – a besoin de temps pour ses projets personnels.

4.2. Retour sur expériences – Les atouts/points à améliorer

Dans un premier temps de réunion, les participants sont invités par groupes de 6 à échanger sur leurs observations et ressentis et à les formuler de façon synthétique. Émergent de ces réflexions les points suivants :

Points forts

- Les collectes du dimanche matin (rencontres, échanges, visibilité)
- Accueil d'Ali (grâce ,notamment à la générosité et l'implication de la famille Simon
- Implication des personnes assurant les cours de Français
- Soirée conviviale du 16/12/2016, Temps conviviaux qui permettent de discuter et de mieux se connaître
- Formation des commissions
- Sensibilisation
- Bonne évolution, multiplication et diversification des activités en fonction des besoins découverts dans le temps
- Bonne dynamique, écoute de chaque proposition, échanges riches grâce à la diversité des membres et au respect de chacun

Points à améliorer

- Gestion de l'argent
- Définition du budget
- Manque de réactivité
- Articulation Famille d'accueil - Personnes accueillies - Collectif
- Informations sur les actions faites
- Tâches lourdes pour quelques uns, modèle de gouvernance à revoir, libertés individuelles
- Processus décisionnaire à clarifier

- Organisation
- Objectifs non définis
- Communication interne
- Le manque de logement paralyse l'accueil

4.3. Nos finalités/objectifs en tant que collectif

Invités à s'exprimer sur le sujet, les participants énoncent les idées suivantes :

- Accueil et activités autour de l'accueil localement
- Soutien à l'accueil national des réfugiés
- Adaptabilité aux situations qui se présentent ; Action concrète et capacité à s'adapter aux demandes
- Sensibilisation et information sur les migrants
- Connaître et pouvoir comprendre les sujets concernant les migrants pour pouvoir en échanger hors collectif
- Réaction à l'actualité qui révolte
- Agir, quelque soit la forme de l'action
- Intérêt de la notion de collectif : tous décisionnaires, tous responsables
- Collectif comme support et ressource pour les accueillants
- Vivre la fraternité
 - dans le collectif
 - avec les exilés
- Mettre la fraternité en actes
- Comblent des manques sur les organisations : S'inscrire dans une notion de parcours en complément des dispositifs existants.
- Création d'une Charte
- Travail d'établissement de liens avec les autres partenaires institutionnels ou associatifs
- Implication citoyenne concrète en accord avec mes valeurs
- Co-construction
- Donner et recevoir, nous qui avons beaucoup (temps, argent)
- Maintenir la force du groupe malgré nos différences

4.4. Notre prochaine étape de réflexion...

... consistera, en lien avec notre retour sur expériences et avec les finalités précédentes, en l'identification de grandes lignes directrices pour notre organisation, tout en veillant à rester souples.

Emmanuelle SULTAN, ingénieure de formation, animera cette prochaine séance au titre des compétences qu'elle a développées en permaculture appliquée aux systèmes humains et en facilitation de groupe.

Aucune date de réunion n'est à ce jour fixée car elle dépendra de la disponibilité d'Emmanuelle SULTAN.